Trente-troisième Année. — N° 358 — UN NUMERO 15 CENTIMES — DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX D'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

MARCHÉS A TERME

Cours du 22 Décembre 1888

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de la Plata et de l'Uruguay — Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Peignés laines de Peaux de la Plata et de l'Uruguay DITES LAINES D'ARLES — Qualité peigné de fabrique 3 — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Qualité peigné courant 4 — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	ANVERS (par voie télégraphique) — PEIGNES BUENOS-AYRES FRANÇAIS — Cours de la veille	du jour	ALLEMANDS — Cours de la veille	du jour	Peignés allemands Australie — Cours de la veille	du jour
Janvier...	537 1/2	535 »	535 »	535 »	517 1/2	517 1/2	517 1/2	515 »	...	...	...	...	...	...	...	...	517 1/2	515 »	530 »	530 »	...	...	...	...
Février...	532 1/2	530 »	530 »	530 »	517 1/2	515 »	515 »	512 1/2	...	...	...	...	...	...	...	...	520 »	515 »	535 »	532 1/2	...	...	...	...
Mars.....	527 1/2	527 1/2	527 1/2	527 1/2	515 »	515 »	515 »	512 1/2	...	...	...	...	...	...	...	...	517 1/2	515 »	530 »	530 »	...	...	...	...
Avril.....	527 1/2	527 1/2	527 1/2	527 1/2	515 »	510 »	510 »	510 »	...	...	...	...	...	...	...	...	517 1/2	515 »	530 »	527 1/2	...	...	...	...
Mai.....	527 1/2	525 »	525 »	525 »	515 »	510 »	510 »	510 »	...	...	...	...	...	...	...	...	517 1/2	515 »	530 »	527 1/2	...	...	...	...
Juin.....	527 1/2	525 »	525 »	525 »	515 »	510 »	510 »	510 »	...	...	...	...	...	...	...	...	517 1/2	515 »	530 »	527 1/2	...	...	...	...
Juillet....	527 1/2	525 »	525 »	525 »	515 »	510 »	510 »	510 »	...	...	...	...	...	...	...	...	515 »	515 »	530 »	527 1/2	...	...	...	...
Août.....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	...	...	...	...	...	...	...	...	... »	... »	527 1/2	527 1/2	...	...	...	...
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	...	...	...	...	...	...	...	...	... »	... »	527 1/2	527 1/2	...	...	...	...
Octobre..	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	...	...	...	...	...	...	...	...	... »	... »	527 1/2	527 1/2	...	...	...	...
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	...	...	...	...	...	...	...	...	... »	... »	... »	... »	...	...	...	...
Décembre	545 »	550 »	550 »	547 1/2	525 »	525 »	525 »	525 »	...	...	...	...	...	...	...	...	517 1/2	515 »	530 »	530 »	...	...	...	...

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 Correspondant au type prima bonne courante à peigné du Havre — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	TYPE 2 Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres 1re BONNE COURANTE 36 0/0 — cours de la veille matin	soir	Cours du jour matin	soir	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres 1re COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	150 1/2	150 1/2	150 1/2	150 1/2	155 »	155 »
Février....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	155 »	155 »	155 »	155 »	150 »	150 »
Mars.....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	155 1/2	155 1/2	155 1/2	155 1/2	... »	... »
Avril.....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	155 1/2	155 1/2	155 1/2	155 1/2	... »	... »
Mai.....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	155 1/2	155 1/2	155 1/2	155 1/2	... »	... »
Juin.....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	155 1/2	155 1/2	155 1/2	155 1/2	... »	... »
Juillet....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	155 1/2	155 1/2	155 1/2	155 1/2	... »	... »
Août.....	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	155 1/2	155 1/2	155 1/2	155 1/2	... »	... »
Septembre.	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	155 1/2	155 1/2	155 1/2	155 1/2	... »	... »
Octobre...	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	156 »	156 »	156 »	156 »	... »	... »
Novembre.	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Décembre.	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	152 »	152 »	152 »	152 »	156 »	158 »

ROUBAIX, LE 22 DÉCEMBRE 1888

Deux présidents

Le IX Thermidor, quand Robespierre se cramponnait à la tribune et essayait de couvrir les clameurs furieuses de l'Assemblée, le président — ce Thuriot de la Rosière qui qui fut plus tard proscrit comme régicide par la Restauration et qui mourut dans une mansarde à Liége — le président sonnait violemment pour étouffer la voix du vaincu. Lâchement, il se mettait du côté du groupe Talien qui dirigeait les hurleurs. Il donnait le coup de pied de l'âne à l'homme qu'il avait servilement soutenu jadis.

Devant l'attitude de Thuriot, Robespierre comprit qu'il était perdu, mais rassemblant ses forces, il lui cria d'une voix éclatante : « Président des assassins, laisse-moi la parole! » et l'on dit que Thuriot pâlit sous ce terrible reproche; mais l'homme de la Révolution était condamné et par ses ennemis et par ses anciens amis. Son appel suprême fut rejeté.

Il est bien rare, du reste, que le président d'une Assemblée sache résister à un courant de ce genre. Je ne vois guère que M. Buffet qui ait eu le courage de maintenir les droits de la tribune. Hier encore, M. Le Royer, président du Sénat, a donné un triste exemple de lâcheté politique.

M. Naquet demandait de voter l'affichage du cinglant réquisitoire de M. Challemel — réquisitoire que la haute Assemblée avait si chaleureusement applaudi la veille. Cette proposition a soulevé un tumulte indescriptible.

On a vu les pères conscrits les plus graves imiter sur leur pupitres les roulements du tambour au moyen de leurs couteaux à papier, et adresser à l'orateur des injures de toutes sortes.

D'aucuns ont fait entendre des cris d'épileptiques.

Bref, M. Naquet — que vouliez-vous qu'il fît contre trois cents ? — a dû quitter la place.

Non seulement, M. Le Royer l'a abandonné, mais il n'a pas voulu que les sténographes prissent le discours que le sénateur de Vaucluse avait prononcé au milieu du bruit. Cette séance fait dire à certaines feuilles que le boulangisme a été exécuté à la Chambre haute. Erreur. Que le boulangisme perde ou gagne du terrain, nous n'avons pas à le rechercher ici, mais ce n'est pas l' « exécution » du Sénat qui peut, dans l'espèce, nous fournir un indice.

Lorsqu'en 1849, le prince Louis-Napoléon paraissait à la tribune, il était hué et injurié. Le général Changarnier le traitait presqu'à haute voix de « Thomas Diafoirus ». L'accent tudesque, la gaucherie et la réserve du Prétendant soulevaient les railleries de l'Assemblée.

Mais l'Assemblée de ce temps-là ne représentait pas plus l'opinion publique que ne la représentent les deux Chambres d'aujourd'hui.

Actuellement, la Chambre des Députés a déconsidéré le parlementarisme. Les scandales wilsoniens et autres ont inspiré aux électeurs une telle défiance qu'ils admettent, sans contrôle, les accusations les plus invraisemblables, mais à qui la faute? sinon à la majorité opportuno-radicale ?

Au Sénat, l'atmosphère était plus sereine, mais voilà que la haute assemblée prend le langage, les manières et les procédés de la Chambre basse. Elle bafoue un de ses membres, étouffe sa voix et finit par le chasser de ses rangs.

« Tu te fâches, donc tu as tort » pourrait-on lui dire. Et que penser de ce président qui se joint aux hurleurs et qui s'oppose à l'insertion d'un discours à l'*Officiel ?* Si la séance de jeudi n'a pas eu la gravité de celle du IX messidor, M. Le Royer n'a pas été plus digne que Thuriot.

L'« exécution » de M. Naquet n'aura aucune influence sur ce mouvement boulangiste que nos gouvernants ont *fait* et qu'ils pourraient *défaire* s'ils appliquaient les principes vraiment libéraux. Le seul résultat de la séance de jeudi sera d'amoindrir encore le parlementarisme en France. Jusqu'à présent, l'opinion établissait une différence entre les deux Chambres. Désormais, elle les mettra toutes deux dans le même sac.

LA LANGUE FRANÇAISE

Il y a un an environ, l'Alliance française, association nationale pour la propagation de la langue française à l'étranger, donnait une matinée. Hier, après-midi, l'Alliance française avait organisé, au théâtre du Vaudeville, une cérémonie analogue, avec le concours de M. Mounet Sully, Plançon, Saint-Germain, Mlles Adiny, Legault, Bartet, etc.

C'est M. Jules Simon qui présidait et qui a prononcé un discours dont voici les passages principaux :

« Nous sommes dans ce moment des défenseurs d'un côté de l'influence de notre cher pays. L'influence d'un peuple s'opère par les armes, par l'industrie, par les arts par l'émigration, et aussi d'une façon très sérieuse, par la diffusion de sa langue.

» Notre race n'a pas couvert le monde, tous en habitons un très-petit coin, tandis que nous voyons nos rivaux lancer de tous côtés le trop plein de leur population. Le français, cependant, est plus répandu que la France, parce que nous avons d'abord l'avantage d'être la langue de la diplomatie et la langue de la société élégante et polie dans toutes les nations de la terre.

L'éminent académicien a fait ensuite un spirituel éloge de notre langue ; il expose qu'en la répandant à l'étranger, qu'en fondant, comme le fait l'Alliance, des écoles françaises, on répand avec elle l'influence politique et commerciale de la France et il termine de la façon suivante :

» Dans ma jeunesse, quand nous allions hors de France à des congrès littéraires ou scientifiques, c'est le français qu'on parlait partout.

» Mais à présent, dans tous les congrès, les Allemands ou les Italiens élèvent des prétentions. J'ai le plaisir de vous dire que jamais ces prétentions n'ont été jusqu'ici acceptées, et mes amis, qui sont allés dans le Nord, en Suède et en Hollande, m'ont dit, au contraire, qu'il y a eu, non de la part des Français — il n'en faut pas le besoin de protester — mais de la part des indigènes, une protestation énergique. Et remarquez que celui qui donne un congrès aurait le droit de dire : « Vous venez chez moi, parlez ma langue ! »

» Non, c'est pour nous qu'ils ont réclamé. C'est un souvenir qui est entré dans mon cœur et que je garde avec une pensée reconnaissante pour nos amis de la Suède, du Danemark et de la Hollande. Nous avons des amis dans le Nord ! (Applaudissements.)

» Si j'en crois les récits des journaux, on a même été jusqu'à en vouloir à la nomenclature de notre église. Entre autres sottes sorties, nous en avons deux que nos ennemis sont obligés de reconnaître : la mode et la cuisine. (On rit). Vous riez? Je ne céderais pas volontiers, au moins pour la mode, la royauté de la mode se traduit en écus. Elle provient de la supériorité du goût. Elle est une par le dehors. Elle est l'art de parer la beauté. C'est un art, messieurs, pour lequel nous ne devons pas être inférieurs. (Applaudissement.).

» Et cela, jusqu'à présent, c'est la cuisine qui est en péril. Un commandant exprès est venu du roi pour débaptiser le vol-au-vent. Je me hâte de dire qu'il n'a pas réussi; les cuisiniers sont restés fidèles à la gloire et à la langue de la cuisine française. J'espère, messieurs, que, si l'occasion s'en présente, les diplomates seront à la hauteur des cuisiniers ! (Applaudissements.)

» Eh bien, messieurs, l'Alliance française oppose ses écoles aux efforts que l'on fait pour détruire l'influence française en proscrivant la langue française. Je ne veux plus ajouter qu'un mot, et je l'adresse à mes confrères, à tous ceux qui, en France, tiennent une plume, et je les conjure de respecter la langue dont ils se servent, comme on respecte les souvenirs du foyer et les traditions paternelles.

» Pensez bien que, si des pages répandues au dehors y portent des doctrines funestes, ce n'est pas à vous seulement, à vous qui signez des livres qu'en reviendra la honte, c'est à la patrie. (Applaudissements).»

UN DISCOURS DE M. J. FERRY

(*De l'Agence Havas.*)

Paris, 21 décembre. — Une réunion de l'*Association nationale républicaine* a eu lieu, dans la soirée, à l'hôtel Continental. M. Rouvier présidait.

On remarquait sur l'estrade d'honneur, MM. J. Ferry, Spuller, Reinach, Ricard, Siegfried, Rochefort, Maquin, de nombreux présidents et membres des chambres syndicales, ainsi que beaucoup de représentants du commerce et de l'industrie.

MM. Rouvier, Ferry et Spuller ont successivement pris la parole.

M. Rouvier a dit que lorsque l'Exposition de 1889 a été décidée, il s'est formé un groupe de toutes les bonnes volontés pour empêcher le parti républicain d'être frappé de stérilité, par la diffusion de ses efforts.

« Notre association, a-t-il ajouté, s'est prononcée contre la dissolution et la révision.

» Elle n'a entendu, toutefois, en exclure personne, et s'est intitulée : *Le parti national*.

» Avant qu'on eût pris ce titre, nous avons voulu faire appel à tous les hommes de travail, de l'industrie et du négoce.

» Nous les avons convoqués pour leur dire : « A deux » nous, nous sommes les ennemis des chimères, des » utopies. La communauté de vues vous assurera le » triomphe dans le combat que nous livrerons dans » quelques mois. »

M. J. Ferry prend la parole aux applaudissements de la salle.

L'orateur remercie les assistants de l'accueil qui lui est fait, et qui le console de bien des déboires, de bien des outrages.

Comme la réunion est faite en vue de préparer les élections, M. J. Ferry dit qu'il laissera, en dehors, toute préoccupation parlementaire.

« Dans le Parlement, dit-il, il faut souvent se taire pour le bien commun.

» Mais il est toujours nécessaire de prendre la parole devant le suffrage universel. »

L'orateur parlera donc avec franchise, avec une entière liberté d'esprit, de ce qu'il pense des prochaines élections, de l'attitude à y prendre, de l'alliance à y contracter, du programme à y suivre.

« Les élections s'annoncent comme une mêlée confuse.

» Il y aura beaucoup de cocardes et beaucoup de pavillons arborés.

» En plus des anciens partis, il y aura le nouveau, *contenant tous les ennemis de la République.*

» Le devoir des républicains est de paraître ce qu'ils sont, pas autre chose que ce qu'ils sont, d'être eux mêmes et de le dire.

» Nous n'avons pas la prétention d'être la totalité du parti républicain.

» Respectons très sérieusement les autres fractions ; *comprenons* qu'il existe des républicains plus ardents, plus avancés, que nous avons été excommuniés mais jamais excommunicateurs.

» Aussi, nous croyons avoir le droit de *montrer* notre drapeau.

» Nous ne nourrissons aucune pensée agressive, ou contre le ministère ou contre les radicaux.

» Nous voulons cependant maintenir la ligne qui nous sépare des radicaux, mettre un terme à la confusion des esprits; mais nous ne repoussons l'alliance de personne.

» Le rétablissement du scrutin d'arrondissement n'est point un cadeau, c'est une réparation que fait le ministère (Applaudissements.)

L'orateur exprime le regret que des divisions aient éclaté trop tôt dans le parti républicain. Il caractérise les tendances des diverses fractions qui composent ce parti. Pour les uns, c'est le minimum de la République.

« Par un reste d'esprit d'opposition ces républicains trouvent que le gouvernement actuel est un souvenir des vieux monarchistes.

» Ces mêmes républicains considèrent que la République est une perpétuelle révolution, une perpétuelle marche en avant, une perpétuelle marche vers l'absolu.

» Pour nous, messieurs, pour vous qui m'entendez, nous disons que la République puisse ainsi atteindre la dignité qui lui est propre. Elle est le gouvernement le plus ouvert à tous les progrès, parce qu'elle est par essence et par définition le gouvernement le plus dégagé de tous les intérêts dynastiques et de tous les intérêts aristocratiques.

» Mais si nous aimons et si nous vénérons la République parce qu'elle est le gouvernement le plus ouvert au progrès, n'oublions pas que dans un pays comme la France, dans un pays qui a dans le monde de si grands intérêts moraux, que dans le pays de France, le premier devoir de la République, c'est d'être avant tout et par-dessus tout, un gouvernement, c'est-à-dire quelque chose qui dure, qui résiste ! qui sans dédaigner l'opinion, la reine du monde, comme on l'a dit, ne s'asservit pas à tous les caprices et qui, même dans la recherche de l'idéal, impose la méthode et exige la réflexion. »

M. Jules Ferry pose ensuite cette question :

« Est-ce que vous vous entendez pour gouverner? Peut on aller plus loin dans la discussion des pouvoirs publics, dans la voie de l'outrage et de la calomnie ? Le gouvernement républicain ne lais-t-il pas comploter sa perte à la face du soleil, sans mettre la main au collet des conspirateurs ?

» Ce qui se fait sentir, ce n'est pas le besoin de libertés nouvelles ; ce qui travaille les masses c'est le besoin d'un gouvernement. De votre réponse, messieurs, dépendra l'orientation du parti républicain. »

M. Jules Ferry énumère les « bienfaits » de la République et en attribue le mérite à ses amis.

« Les réformes qu'on lui a données, la pays ne les a pas encore digérées, à l'heure qu'il est. C'est pourquoi il se manifeste un mouvement de réaction, un mouvement de recul.

» Aujourd'hui il faudrait être sourd pour rester indifférent à l'appel douloureux qui se dégage de l'état actuel de l'esprit public.

» Le boulangisme est-il une suite de l'évolution du pays vers le radicalisme ? Ce mouvement qui nous inquiète est il l'indice de l'enfantement d'un esprit nouveau ? Non, la France de 1888 n'est pas, comme sa glorieuse devancière, comme la France d'il y a cent ans, travaillée par des passions réformatrices, elle est profondément atteinte de passions réactionnaires. Les novateurs d'aujourd'hui sont les plus tristes des plagiaires. Les hommes de 89 dorment sous leurs tombes muettes et ceux qui frappent à leur porte, ce sont les gens de brumaire.

» Ce qui est menacé, c'est la liberté elle-même, c'est le gouvernement du pays par le pays, ces choses qui ont la force de la France pendant les derniers siècles, qui ont fait son honneur pendant trente ans de monarchie parlementaire, pendant vingt ans de République, qui ont fait la passion de notre jeunesse et la dignité de notre âge mûr. Voilà ce qui est en péril.

» Ce n'est pas du côté d'un réformateur que se porte cette foule bigarrée, ce cortège qui compte à sa tête tous les vieux ennemis de la République. Où vont l'entraîner ces mécontents dont le syndic est un cheval noir ?

» Où vont ils tous ceux que la République a dépossédés? Où vont les nuits ? Où vont les fourbes ? Où vont les aigrefins ? Où vont leurs victimes? Au pied d'un maître. Et quel maître ?

» M. Ferry se livre alors à une attaque en règle contre le général Boulanger et termine en faisant appel à tous les bons Français pour établir le gouvernement fort, le gouvernement qui résiste. »

M. Spuller a pris ensuite la parole et a parlé dans le même sens.

Aucun incident ne se produit.

LA BATAILLE DE SOUAKIM

Londres 21 décembre.

Le correspondant du *Standard* à Souakim télégraphie le compte-rendu suivant de la bataille d'hier :

« Le poste d'honneur avait été dévolu aux troupes noires déployées sur deux lignes, tandis que les forces anglo-égyptiennes formaient la réserve. Les *borderers* écossais et le régiment gallois étaient placés devant les tranchées qui relient les forts de protection des postes, le général Grenfell et son état-major ayant pris position dans le fort de gauche.

» A cinq heures du matin, le feu d'artillerie, entretenu durant la nuit, redoublait d'intensité. A l'aube, une grêle de projectiles s'abattait sur les retranchements ennemis, les mortiers et canons des forts envoyant des volées dont l'effet a dû être extrêmement meurtrier, car le tir était alors parfaitement réglé.

» A 7 h. 1/2, l'ordre est venu de se porter en avant et après quelques minutes d'une fusillade terrible des régiments noirs et des troupes blanches, les premiers s'élancent sur le flanc gauche des retranchements ennemis.

» Les Derviches tiennent bravement leur position, mais l'élan des noirs est irrésistible ; ils se précipitent avec des hurlements sauvages, souffrant très peu du tir hâtif de leurs adversaires. Au moment où ils atteignent la redoute, la partie est virtuellement gagnée.

» Lancés en avant, les Derviches courent sur eux et en blessent un assez grand nombre, mais avant que la mêlée ait pu se produire, les noirs les balayent de leurs feux et achèvent à la baïonnette ceux qui abordent leurs lignes.

» En une demi heure, la bataille était finie.

» Les travaux de défense si laborieusement élevés par l'ennemi étaient en notre pouvoir.

» Les Derviches fuyaient dans la brousse où un grand nombre de leurs amis s'était au guet. La cavalerie et l'infanterie montée se mettent à leur poursuite sabrant ceux qui s'arrêtent; les canons des forts et des navires fouillent les fourrés.

» L'ennemi fuit sur Handoub et Hasheen, vaillamment défendu par un petit corps de cavaliers qui s'efforce de protéger sa retraite. Mais à leur tour, les cavaliers arabes sont admirablement chargés par le 20e hussards qui les met en pleine déroute.

» L'opinion générale des juges compétents est que les forces de l'ennemi s'élevaient à environ 3 000 hommes, dont 1.500 dans les tranchées et le reste en réserve dans les broussailles; mais la rapidité de l'attaque des troupes noires a été telle que les réserves n'ont pas eu le temps de donner. »

Une grande animation a régné hier au ministère de la guerre. La victoire du général Grenfell inspire ici les plus vives espérances : on espère qu'elle exercera un salutaire effet, non seulement sur les Derviches, mais encore sur toutes les tribus entre Souakim et Berber. Ces tribus, fait-on remarquer, n'ont pas pris part aux opérations contre Souakim et l'on va jusqu'à croire qu'il serait possible qu'elles se joignissent aux forces expéditionnaires anglo-égyptiennes pour chasser complètement les mahdistes et aider à rouvrir le commerce avec le Soudan.

Le *Daily News* fait cette réflexion, qu'il est dans la nature humaine de se féliciter de toute victoire qu'on remporte, et que, par conséquent, il est heureux de celles du géné-

BOURSE DE PARIS

du samedi 22 décembre

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 70	3 0/0	..	..	82 80
86 90	3 0/0 amortissable	..	..	86 95
104 ..	4 1/2 1883	..	..	104 02
65 ..	3 0/0 Portugais	..	..	65 1/16
96 10	Italien 5 0/0	..	..	96 78
73 1/32	Extérieure 4 0/0	..	..	73 1/4
86 7/8	Hongrois 4 0/0	..	..	87 ..
415 62	Egypte 6 0/0	..	..	418 43
15 .	Turc 4 0/0	..	..	15 10
508 ..	Obligations du Trésor	..	..	508 ..
104 ..	Russe 1870 5 0/0	..	..	104 50
86 7/8	Russe 1880	..	..	86 13/32
518 ..	Bons de liquidation 5 0/0	..	..	517 ..
	Sociétés de Crédit			
.. ..	Banque de France	..	..	3930 ..
522 75	Banque d'Escompte	..	..	525 ..
881 25	B. Paris et d. Pays-Bas	..	..	881 50
415 ..	Banque Parisienne	..	..	412 50
1357 ..	Crédit Foncier	..	..	1365 ..
154 12	Banque Tharsis	..	..	154 37
617 ..	Crédit Lyonnais	..	..	613 75
463 75	Société générale	..	..	465 ..
466 ..	Banq. J. Rif. Pays-Aut.	..	..	.. ..
527 50	Banque Ottomane	..	..	529 37
	Chem. de f. Franc.			
1621 ..	Nord	..	..	1635 ..
1275 ..	Paris-Lyon-Médit. »	..	..	1277 ..
775 ..	Est »	..	..	781 25
906 ..	Ouest »	..	..	910 25
1325 ..	Orléans »	..	..	1317 .
1180 .	Midi »	..	..	1182 .
	Sociétés diverses			
2195 .	Suez	..	..	2128 ..
1437 ..	Gaz Parisien	..	..	1430 ..
782 50	Voitures	..	..	785 ..
1230 ..	Omnibus	..	..	1240 ..
644 75	Rio-Tinto	..	..	648 75
105 ..	Panama	..	..	133 75
	Obligat. Foncières			
512 50	Foncières 500 4 0/0	..	..	513 ..
105 2.	» 10e 4 0/0	..	..	105 25
605 ..	» 500 f. 3 0/0	..	..	607 50
512 .	» 4 0/0 1863	..	..	517 50
495 .	» commun. 3 0/0	..	..	495 ..
395 ..	» 1877 3 0/0	..	..	393 50
471 25	» com. 1879 3 0/0	..	..	471 75
474 ..	» 1879 3 0/0	..	..	475 .
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
416 ..	Nord	..	..	417 ..
395 25	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	..	..	397 50
387 ..	Est 3 0/0	..	..	387 ..
404 ..	Ouest 3 0/0	..	..	404 50
405 50	Orléans	..	..	405 ..
405 50	Midi 3 0/0	..	..	405 ..
.. ..	Nord-Est	..	..	.. ..
396 50	Rhône-Guelma	..	..	390 50
	Chem. de f. Etrang.			
...	Autrichiens	..	..	.. ..
...	Alpines-Autrichiennes	..	..	.. ..
...	Lombards	..	..	.. ..
277 50	Saragosse	..	..	277 50
	Obligat. des Villes			
527 ..	Paris 1855-1860	..	..	529 ..
591 ..	— 1865	..	..	591 25
467 50	— 1869	..	..	467 50
402 ..	— 1871	..	..	402 ..
515 .	— 1875	..	..	507 ..
513 .	— 1876	..	..	513 25
390	Marseille	..	..	390 ..
102 50	Bordeaux	..	..	.. ..
95 25	Lyon	..	..	95 75
106 50	Lille	..	..	106 50
.. ..	Roubaix-Tourcoing	..	..	.. ..
	Obligations div.			
...	Departem. de la Seine	..	..	.. ..
...	Gaz de Paris	..	..	.. ..
...	Suez	..	..	.. ..
...	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	..	..	.. ..

BOURSE DE LILLE

du samedi 22 décembre

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	105 50	106 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	114 75	114 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	...	511 75
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	...	509 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	...	405 50
Lille 1887	379 ..	379 ..
Armentières 1886	...	437 75
Armentières 1879	...	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	...	47 ..
Tourcoing 1878	...	490 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	...	106 25
Département du Nord	104 ..	104 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	...	570 ..
— — » act. nouv.)	1070 ..	1065 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	...	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	...	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	...	295 ..
Caisse Platel et Cie	...	410 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	...	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	...	420 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	...	1040 ..
Saz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	...	507 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	...	1850 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	...	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	...	210 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	...	500 ..
Dehemypon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	...	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	...	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	...	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	...	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie	...	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	...	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	...	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	...	3255 ..
Denain et Anzin	...	205 ..
Obligations Nord	...	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	...	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	...	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000 remb. à 300 fr	...	495 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 22 Décembre 1888

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
	3 0/0	
82 75	3 0/0 amortissable	82 90
87 ..	3 0/0 amortissable	86 90
103 75	4 1/2 0/0 1883	103 80

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Au Conseil des ministres. — Les enfants abandonnés. — Le Budget extraordinaire de la guerre. — Le successeur du général Lewal au Conseil supérieur de la guerre.

Paris, 22 décembre. — Au Conseil des ministres, M. Floquet a annoncé qu'il déposerait, aujourd'hui, un projet relatif à la protection des enfants naturels maltraités ou moralement abandonnés.

M. de Freycinet a annoncé que la sous-commission des finances du Sénat a accepté le chiffre du budget extraordinaire de la guerre, dont la discussion pourra avoir la semaine prochaine.

M. Carnot a signé la nomination du général Berge, commandant du 16e corps, comme membre du Conseil supérieur de la guerre en remplacement du général Lewal, admis au cadre de la réserve.

Assassinat d'un garde-convoi

Belfort, 22 décembre. — Le garde Dubois, du passage à niveau de Coulombier N° 1, kilomètres 389 à 959 de la ligne de Paris à Belfort, a été tué dans son domicile par deux coups de feu. Une enquête est ouverte.

La colonie française en Tunisie

Tunis, 22 décembre. — La chambre de commerce a voté la résolution suivante :

« La Chambre de commerce de Tunis, considérant que le vote du projet de loi franco tunisien présenté, à la chambre, par le gouvernement, est une question de vie ou de mort pour la colonie française, prie M. le résident général de télégraphier à M. Goblet qu'elle aura l'honneur de lui transmettre incessamment une note répondant aux objections soulevées contre ledit projet au sein de la commission des douanes; elle le supplie d'user de toute son influence, auprès du gouvernement, pour que les intérêts de la colonie française soient sauvegardés. »

Les Etats-Unis à l'Exposition de 1889

Washington, 22 décembre. — La Commission de la Chambre a fixé, à 300.000 dollars, les frais de représentation des Etats-Unis à l'exposition de Paris.

Crise ministérielle à Sofia

Sofia, 22 décembre. — Le cabinet a démissionné, sauf M. Stanboulloff.

Le Sultan de Tanger malade

Tanger, 22 décembre. — On assure que le Sultan est gravement malade ; tous les gouverneurs de la province ont été mandés à la Cour.

Stanley

Bruxelles, 22 décembre. — Le gouvernement de l'